



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - ALPES

Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920

(Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)

AFN - 39/45 - INDOCHINE - VEUVES - OPEX - SERVICE MILITAIRE - MEMBRES ASSOCIÉS

UNC ALPES CHARTREUSE

CÉRÉMONIES DU 08 MAI 1945

Le 08 Mai 1945 marque bien la victoire de la France sur la barbarie nazie mais plus particulièrement la victoire de l'armée d'Afrique (dont les Pieds Noirs), du corps expéditionnaire français et de la 1^{ère} Armée grâce aux débarquements successifs en Sicile et en Provence qui vont permettre et faciliter la victoire finale entraînant, pour la France, un siège aux Nations Unies.

Décorations pendantes et bérets d'arme souhaités.

MEYLAN :

08h45 : Dépôt de gerbe devant la stèle Roger Guigue.

09h00 : Dépôt de gerbe devant la Plaque des Résistants à la La Détourbe.

09h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du cimetière Saint-Victor.

09h30 : Messe en l'église Saint Victor célébrée par le Père Marc Guillemot

11h : Cérémonie au Monument aux Morts de la Mairie de MEYLAN :

Dédicace de la cérémonie du 8 Mai par Pierre Chauvet aux trois morts de la 2^{ème} guerre mondiale et au médecin Capitaine Marc Laycuraz du 2^{ème} Rima mort pour la France au Mali.

La remise de gerbe de l' UNC ALPES aura lieu par Claude Coin, Jean-Claude Duchez et Jean-Claude Pétillot.

Remise de décorations aux six récipiendaires de la Croix du Combattant. Les récipiendaires sont :

**Robert Bossu-Ragis
Roger Bresson
Joseph Charpenay
René Fouillu
Robert Marmonnier
Michel Mottin**

Autorités remettant les décorations : Gal Allouis, Cne JL Duchez, Claude Coin.

11h30 : Apéritif offert par la Municipalité de Meylan.

BIVIERS :

Après la Messe en l'Église Saint Victor le programme des adhérents de Biviers sera le suivant :

11h : Cérémonie au Monuments aux Morts de BIVIERS avec remise des décorations aux quatre récipiendaires de la Croix du Combattant. Le responsable de la cérémonie sera le Cne Pierre Maurice. Les récipiendaires sont :

**Lt Cnel Régis Maldamé
Gérard Maestro
Jean-Noël Bartholami
Michel Bal**

Les Croix du Combattant seront remises par le Colonel Bezonnof, le Lieutenant Colonel Bertrand et Patrice Joppé.

Remise de gerbe par René Gautheron, maire de Biviers, le correspondant défense Pierre Maurice et les enfants du Conseil Municipal Jeunes.

11h30 : Apéritif offert par la Municipalité à la salle Polyvalente

SAINT ISMIER

10h30 : Messe en l'Église de St Martin de Manival

11h30 : Cérémonie au Monuments aux Morts place de l'Église

Avant le début du protocole, intervention d'Antoine Cerdan au nom de l'UNC Alpes.

11h45 : Apéritif offert par la Municipalité

BERNIN :

11h00 : Cérémonie au Monuments aux Morts

Avant le début du protocole, intervention de Patrice Lioret au nom de l' UNC Alpes.

13h15 : Repas de cohésion (c'est toujours un moment convivial) pris au restaurant :

BUFFALO GRILL, restaurant de l'hôtel IBIS STYLES

755, Avenue Ambroise Croizat

38920 CROLLES

Prendre l'autoroute, direction Chambéry, sortir à Crolles, au rond-point à l'entrée de Crolles, aller tout droit sur 20 mètres et prendre aussitôt la contre-allée. Le restaurant est à 100 mètres. Vous dépassez le restaurant et tournez à droite, vous vous gardez sur le parking de l'hôtel. Vous retournez à pied vers le restaurant mais vous rentrez dans l'hôtel, première porte à gauche. Notre salle de restauration est réservée au premier étage. Un ascenseur est disponible côté gauche du hall. Toilettes également à gauche en rentrant.

MENU : 30 euros par personne.

Apéritif au choix : servi avec quelques mix tapas

Kir = choix **A**

Jus de fruit = choix **B**

Salade d'accueil

Poulet Kentucky servi avec haricots verts et pomme au four = choix **C**

ou

Filet de merlu, sauce vierge, servi avec haricots verts et pomme au four = choix **D**

Fromage blanc

Profiteroles

Café

Vin rouge : Bordeaux Haut Médoc, Château d'Arcins. Une bouteille pour cinq personnes.

Vin blanc : Viognier du Bugey.

**Coupon réponse à découper et à renvoyer à Raymond Chevallier, 368 chemin de Plate Rousset
38330 BIVIERS**

Impérativement avant le 30 Avril 2019.

Tél : 04 76 18 04 12 ou raymondchevallier28@yahoo.fr

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de < **UNC Alpes Chartreuse >**

Je soussigné (nom) (Prénom)participerai au repas du 08 Mai 2019

Accompagné de personnes. Ci-joint un chèque pour personne (s) x 30€ =€

Je précise les plats suivants : (encercler les lettres choisies) **A ou **B** et **C** ou **D****

Et le nombre, s'il y a lieu, en dessous des lettres.